

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

iShares MSCI World Islamic UCITS ETF

Un Compartiment de iShares II plc

USD (Dist) Share Class

ISIN: IE00B27YCN58

Exchange Traded Fund (ETF)

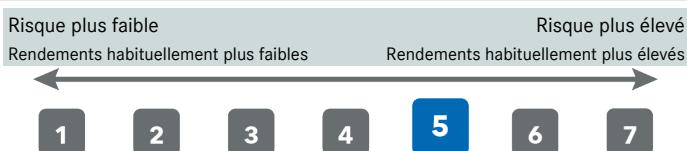
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ Le terme de Catégorie de part désigne une catégorie de part d'un Fonds, qui vise un rendement sur votre investissement, en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du Fonds, qui soit similaire au rendement de l'indice MSCI World Islamic, l'indice de référence du Fonds (Indice).
- ▶ La Catégorie de part est associée, via le Fonds, vise à investir, dans la mesure du possible, et conformément aux principes de la Charia, dans des actions (et autres titres de participation) qui constituent l'Indice.
- ▶ Les principes de la Charia sont les règlements, préceptes et paramètres de la loi Islamique tels qu'interprétés par les érudits Islamiques y compris, dans le cas présent, par le groupe d'experts de la Charia de BlackRock (un groupe d'érudits Islamiques nommés pour donner des conseils concernant la conformité du Fonds aux principes de la Charia).
- ▶ L'Indice mesure la performance des actions de grande et moyenne capitalisation sur les marchés des pays développés qui constituent des investissements admissibles pour les investisseurs islamiques. L'Indice applique des contrôles stricts afin d'exclure certains titres sur la base des principes de la Charia en accord avec le conseil de la Charia mis en place par le fournisseur d'indice. Au 30 juin 2016, l'Indice englobait les pays suivants : l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, Hong Kong, l'Irlande, Israël, l'Italie, le Japon, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, le Portugal, Singapour, l'Espagne, la Suède, la Suisse, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'Indice est pondéré en fonction de la capitalisation boursière. La capitalisation boursière est le prix de l'action de la société multiplié par le nombre d'actions émises.
- ▶ Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation pour atteindre un rendement similaire à celui de son Indice. "Celles-ci peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice.
- ▶ Le présent Fonds a été jugé conforme aux principes de la Charia et vise les investisseurs Islamiques. La souscription est toutefois ouverte à tout autre investisseur.
- ▶ Dans la mesure où cela est conforme aux principes de la Charia, le Fonds peut investir dans des certificats de dépôt américains (ADR), des certificats de dépôt mondiaux (GDR) et d'autres fonds pour obtenir une exposition aux actions concernées constituant l'Indice. Les ADR et les GDR sont des investissements émis par des institutions financières qui offrent une exposition aux actions sous-jacentes.
- ▶ Recommandation : Ce Fonds pourrait ne pas convenir pour un investissement à court terme.
- ▶ Vos parts de fonds seront des parts de fonds de distribution (c'est-à-dire que les dividendes seront payés une fois par semestre sur les parts de fonds). Les dividendes peuvent comprendre une partie de « revenus impurs » (c'est-à-dire des revenus interdits en vertu des principes de la Charia) qui seront signalés aux investisseurs. Les investisseurs islamiques seront responsables de la purification de tous revenus impurs de ce type conformément aux principes de la Charia (par exemple en faisant une donation à une œuvre caritative).
- ▶ Vos parts de fonds seront libellées en dollar américain, qui est la devise de référence du Fonds.
- ▶ Les parts de fonds du Fonds sont cotées et négociées sur une ou plusieurs places boursières. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ Cet indicateur est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Catégorie de part.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Cette Catégorie d'actions est de catégorie 5 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.

- La valeur des actions ou titres liés à des actions est sensible aux mouvements de marché boursier quotidiens ainsi qu'à l'actualité politique et économique, aux résultats des entreprises et aux événements significatifs d'entreprises.
- Les fonds Charia ne versent en règle générale pas d'intérêts et il leur est interdit d'investir dans des sociétés considérées comme illégales en vertu des principes Islamiques. Par conséquent, ils peuvent réaliser des performances différentes de celles d'autres fonds ne suivant pas les principes Islamiques.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie de parts conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.

Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part

Frais courants	0,60 %
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	

Commission de performance

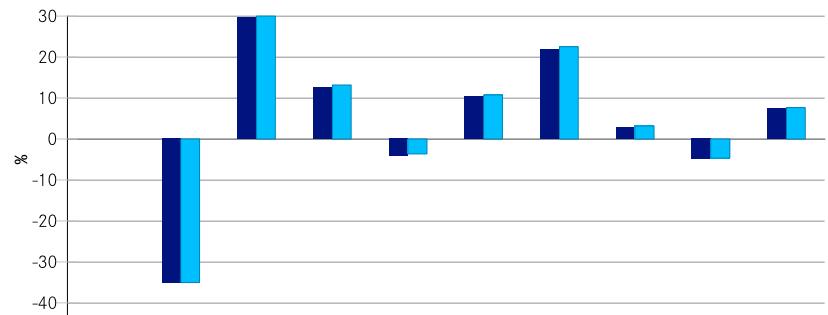
Performance Passée

La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau montre, pour la période indiquée, la performance annuelle en USD de la Catégorie de part pour chaque année calendaire pleine. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette de la Catégorie de part à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2007. La Catégorie de part a été lancée en 2007.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

Performance historique au 31 décembre 2016



† Indice de référence : MSCI World Islamic Index (USD)

Informations Pratiques

- Le Dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares II plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- Le Fonds est un compartiment d'iShares II plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- La responsabilité d'iShares II plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares II plc sont ségrégés (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares II plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares II plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.